

N° 21 /MFP/DGFP/DC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats aux concours administratifs de la session 2022, ayant effectué leur inscription et leur paiement en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique **www.fonctionpublique.gouv.ci**, et qui n'ont pas pu déposer leur dossier de candidature, que la fin de la période des dépôts de dossiers de candidature initialement prévue pour le vendredi 24 juin 2022, est prorogée, à titre exceptionnel, au **vendredi 01 juillet 2022, délai de rigueur**, pour les sites suivants :

- **ABIDJAN** : - Cocody, Ecole de Police
- Yopougon, Bureau de la Poste de Toits Rouges
- **INTERIEUR** : Yamoussoukro, La Direction Régionale de la Fonction Publique

Par ailleurs, le dépôt des dossiers de candidature dans les localités de l'intérieur ci-après **Abengourou, Bouaké, Bondoukou, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man et San-Pedro** prend effectivement fin le **vendredi 24 juin 2022**, à 16 heures 30 minutes.

Passé le nouveau délai sus indiqué, aucun dossier de candidature ne sera réceptionné par les services compétents de la Direction des Concours du Ministère de la Fonction Publique.

Pour toutes informations complémentaires, prière d'appeler aux numéros suivants : **01 41 41 30 09/05 95 18 80 35/01 50 41 22 96**.

Fait à Abidjan, le **23 JUIN 2022**


SORO Gninagafol